

Les formations OS1

Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien

Secret professionnel et secret partagé

 Référence	OS117
 Lieu	Intra : sur site
 Durée	1 à 2 jours (en fonction des priorités de formation identifiées)
 Coût	1 200 € par jour et par groupe (hors frais de déplacement et d'hébergement)
 Groupe	15 personnes maximum

PUBLIC

DG, DRH, directeurs, chefs de service, personnels éducatifs, médicaux et paramédicaux.

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Mieux cerner les notions de secret professionnel et de secret partagé
- Identifier les pratiques incontournables liées au traitement de l'information à caractère secret
- Garantir aux usagers la protection des informations qui les concernent

CONTENU

- **Secret professionnel et obligation de discrétion : concepts et définitions**
 - La définition du secret professionnel
 - La définition de l'obligation de discrétion
 - Les enjeux et les sanctions possibles
 - L'accès à l'information par l'utilisateur et ses proches
- **Qui est concerné par le secret professionnel et par l'obligation de discrétion ?**
 - Les professionnels concernés
 - Les obligations de dénoncer certains faits de maltraitance
 - Les obligations d'agir
- **Les obligations liées à la tenue du dossier individuel de l'utilisateur**
 - Contenu et contraintes
 - Les informations à caractère socio-éducatif
 - Les informations à caractère médical
 - Les obligations de déclaration à la CNIL



- **Les bonnes pratiques dans le partage de l'information**

- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Au sein de l'établissement
- Avec des interlocuteurs extérieurs

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact